

Le Journal

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondateur-Directeur Général : PATRICE BOOTO | Tél : +243 81 814 84 33 | 89 82 65 383 | E-mail : patricebooto@gmail.com |
www.le-journal.net - Récépissé : N° MIN/CM/LMO/045/2015 | Impôt DGI : M 06A 39110 W – Prix: 4500FC

Avec la mort de Madame **Nicole Maboso**

Le Journal perd une maman et une partenaire de taille !



Nicole MABOSO : une
présence, une foi, un héritage



Nivard Luafa Bombula :
“Nicole avait un sens élevé
de compréhension”

Nicole Maboso : l'avocate de son mari nous a quitté

“Luttons tous contre le cancer du sein”

Nicole Maboso : l'avocate de son mari nous a quitté

Kinshasa, le 5 septembre 2005. La ville bruisse de rumeurs, les rues grondent de colère. Ce matin-là, le supplément Pool Malebo du quotidien Le Journal lâche une bombe : trente millions de dollars américains auraient été versés par la RDC à la Tanzanie pour soutenir son système éducatif. Une lettre de remerciement de la Conférence épiscopale de Tanzanie, copie à la CENCO, vient confirmer l'affaire.

La nouvelle tombe comme une étincelle dans une poudrière. Les enseignants sont en grève, les syndicats mobilisés. Sur la place "Golgotha", les manifestants agitent des photocopies du journal, scandent leur indignation. Les caméras filment, les chaînes diffusent. Le soir, Kinshasa ne parle que de ça. Le lendemain, Le Journal reprend l'information. Les ventes explosent, mais derrière les murs du pouvoir, la fureur monte. Une réunion sécuritaire d'urgence se tient : décision radicale, arrêter les responsables des deux journaux. À peine la réunion close, un fidèle du journal qui prenait part à la réunion alerte la rédaction : "Disparaissez, vos têtes sont mises à prix." La cavale commence. Trois mois durant, les journalistes vivent dans l'ombre. La MONUC s'inquiète, la Haute Autorité des Médias plaide, Reporter sans frontières tente une médiation. Mais partout, les portes se ferment. Les autorités nient, et ce silence rend la menace plus lourde encore. Finalement, sur conseil du président de la HAM, Patrice Booto choisit de sortir de sa cachette. Piégé, il est arrêté et conduit à Kin Mazière. Ses compagnons sont relâchés,

mais avertis : leurs noms restent sur la liste et ils peuvent être cueillis à tout moment. C'est avec la panique au ventre qu'ils sont sommés de vider le lieu. Pour Patrice, c'est le début d'une longue descente aux enfers.

Nicole Maboso, la voix qui s'élève

Dans cette tourmente, une femme refuse de plier. Nicole Maboso, l'épouse de Patrice, se dresse. Privée de son mari, elle transforme sa douleur en combat. Elle frappe aux portes des associations de presse, mobilise la JED, l'UNPC, rejoint l'union des épouses des professionnels des médias.

Son énergie galvanise. Des marches pacifiques s'organisent, des campagnes médiatiques s'enchaînent. Nicole devient le visage de la résistance, une voix qui refuse l'arbitraire. Elle ne fléchit pas, jusqu'au jour où Patrice retrouve enfin la liberté.

Nicole Maboso restera dans la mémoire collective comme une femme debout, qui a su transformer l'épreuve intime en lutte publique, et rappeler que la liberté de la presse se défend aussi dans les foyers, par l'amour et le courage.



Laurent Buadi

Johnny Onembo : "La présence de maman Nicole irradiait de vie et de bienveillance autour d'elle"

C'est avec le cœur lourd et une plume tremblante de tristesse que je tente aujourd'hui de coucher ces quelques mots sur le papier. Il m'est encore douloureusement irréal de devoir conjuguer le nom de Maman Nicole au passé, tant sa présence irradiait de vie et de bienveillance autour d'elle. Elle fut la toute première âme à m'ouvrir les bras et les portes de la famille Booto, m'accueillant avec une chaleur qui n'appartenait qu'à elle.



Dès nos premiers instants, j'ai découvert une femme animée d'un sens profond de la considération et d'un amour désintéressé. Jamais elle ne m'a traité comme un étranger ou un simple invité ; au contraire, elle m'a enveloppé de sa tendresse, me protégeant et me guidant comme si j'étais son propre fils. Son regard portait toujours cette étincelle de bonté qui savait apaiser les doutes les plus persistants.

Je garde précieusement en mémoire l'écho de sa voix, ces paroles toujours justes, distillées avec un soin infini au moment même où j'en avais le plus besoin. Ses conseils étaient des refuges, et son affection, un baume pour l'esprit. Aujourd'hui, le silence qu'elle laisse derrière elle est assourdissant, mais le souvenir de son hospitalité et de son cœur immense restera gravé dans mon âme. Maman Nicole n'est plus, mais l'empreinte de son amour, elle, demeure éternelle dans le sanctuaire de mes souvenirs les plus chers.

Johnny Onembo beau-fils

MESSAGE DE CONDOLÉANCES À MON AÎNÉ ET CONFRÈRE PATRICE BOOTO



L'Éditeur du journal Miroir Politique, Monsieur Jimmy Bokama, a appris avec une profonde tristesse la disparition de l'épouse de son aîné et confrère, Monsieur Patrice Booto, Éditeur du journal Le Journal, survenue à Kinshasa.

En cette douloureuse circonstance, je tiens à présenter mes condoléances les plus attristées à Monsieur Patrice Booto, à ses enfants ainsi qu'à toute la famille durement éprouvée par cette perte.

Je partage la peine qui frappe aujourd'hui mon aîné et confrère et je lui exprime toute ma compassion, tout en lui souhaitant courage, force et réconfort pour traverser cette épreuve particulièrement difficile.

difficile.

J'invite également la grande famille des professionnels des médias à s'unir dans la solidarité et la prière afin d'accompagner la famille Booto durant ces moments de deuil.

Que l'âme de la défunte repose en paix.

Kinshasa, le 07 mars 2026

Jimmy Bokama

Éditeur du journal Miroir Politique



AVEC LA MORT DE MADAME NICOLE MABOSO

Le Journal perd une maman et une partenaire de taille !

La nouvelle de la mort de madame Nicole Maboso de suite d'une longue maladie est tombée comme un couperet ce vendredi, jetant une ambiance de regrets infimes dans le chef de l'équipe de travail du quotidien Le Journal. En effet, cette dame au grand cœur qui vient de nous quitter, était l'épouse de notre éditeur et directeur général Patrice Booto avec qui, elle a eu cinq charmants enfants dont deux filles et trois garçons.

En apprenant sa disparition, nous avons senti un vide se créer autour de nous en pensant à sa contribution maternelle lors de la mise sur pied de **Le Journal** et tout le long de sa progression. Nicole Maboso a joué le rôle que maman Mobutu avait accompli pour les compagnons de la révolution en 1965. La comparaison s'arrête là. Le 14 octobre 2003, quand le tout premier numéro de Le Journal sort des presses et se fait adopter par les lecteurs, il y a derrière une histoire à laquelle se trouve mêlée madame Nicole Maboso.

En effet, la veille de cette journée historique, Patrice Booto, Laurent Buadi et Asimba Bathy se rencontrent sur une avenue de la commune de Ngiri Ngiri où Booto et Asimba habitaient. Ensemble, ils cogitent l'idée de monter un journal et se déplacent à Bandal, sur l'avenue Kimbondo, dans une terrasse, pour approfondir leur idée autour d'une table. Il va se poser l'équation de trouver l'appellation pour le journal à sortir. Asimba coupe court en tranchant qu'il ne faut pas perdre le temps pour ça, et que le journal doit porter son nom : **Le Journal**. Cette première étape franchie, l'on décide de passer à la suivante qui consiste à rédiger les articles et monter le journal. Le rôle de chacun se dessine ici : Patrice dit qu'il possède 300 USD, suffisant pour acheter des intrants et imprimer. Laurent devra écrire et Asimba faire les mises en page après avoir trouvé le logo et créé les plateformes, ils possédaient déjà deux ou trois ordinateurs, une imprimante laser A3 et un scanner...

Cette étape cruciale demandait que l'on soit dans les conditions idéales. Parce qu'on n'a pas encore de bureau, la résidence de Patrice va jouer ce rôle. Et c'est là que Nicole Maboso intervient efficacement une fois appris le projet qui se mettait en place. Du coup, elle met le pied à l'étrier, et s'affaire à la cuisine pour préparer la nourriture. Pour ne pas perdre

le temps, nous faisons appel urgent aux confrères avec qui nous avons déjà tenté d'autres aventures avant: Martin Enymo, Yamaina Mandala... Une fois briefés sur leurs tâches respectives, ils se mettent au travail. La nourriture prête, Nicole va servir avec l'attention et l'amour d'une maman à ses enfants. L'ambiance est cool. Ça s'appelle lier l'agréable à l'utile. Patrice sacsimplément et son humilité se déplaît pour acheter les intrants et à son retour, les calques sont imprimés. On n'a pas encore de voiture, et nous amenons le tout sur Victoire à l'imprimerie de Verckys. Le matin, le journal sort et fait parler de lui. Le besoin d'étoffer l'équipe se fait sentir. Il faut faire intervenir plus de personnes pour alléger les tâches pour le deuxième numéro. David Mukula Salay et Paul nous rejoignent à la rédaction, avec lui Jullson Eninga et Christian Butsila. Donat Iyanza et Vicky Ekolonga vont se charger de la production, vente et distribution du journal. Entre-temps, le rythme du travail évolue bien et la bonne qualité du journal lui attire de la sympathie dans les milieux politiques et du portefeuille de l'État. Le bureau est vite trouvé à l'immeuble Vévé Center. Nicole a continué de nourrir l'équipe au quotidien. Le secrétariat est tenu par Julie Tuzolana, des stagiaires en journalisme arrivent : Gina Olenga, Rachidi Fatouma, Bernadette Nfundiko, Dieu a fait grâce, deux voitures sont acquises pour faciliter la vie. Bienvenue Boliko et Junior Ntsimba en sont les conducteurs. Ce sont eux qui assurent le pont entre Nicole Maboso et Le Journal. Cela va durer pendant des années. Nicole que tous appellent affectueusement **Ma Tide** a adopté chacun d'eux comme son propre enfant. Sa disparition doit avoir brisé des cœurs de toutes ces personnes qui l'ont aimée d'un amour sincère, en retour de celui qu'elle leur vouait. Que le bon Dieu l'accueille dans son royaume céleste. Nicole a été une bonne personne qui laisse des traces indélébiles derrière elle.

Laurent Buadi

Georgette LUMBE : “Maman Nicole était une merveilleuse femme de prière qui a profondément marqué nos vies”

Maman Nicole a été bien plus que la maman de ma meilleure amie (Esther) pour moi. Elle m’a toujours accueillie avec beaucoup d’amour, de gentillesse et de générosité. Avec elle, je me suis toujours sentie comme une fille de la maison. Elle était toujours prête à aider, à écouter et à encourager. J’ai toujours admiré sa douceur, sa positivité et sa grande foi. Elle parlait avec tellement d’empathie et toujours avec un sourire qu’elle à tel point qu’elle apportait du réconfort autour d’elle. Je me rappelle encore de la dernière fois où je l’ai vue, quand je suis venue lui présenter mon fils. Elle l’a accueilli avec tant d’amour, un moment que je garderai toujours dans mon cœur.

C’était une maman merveilleuse et une femme de prière qui a profondément marqué nos vies. Merci pour tout l’amour que tu nous as donné, Maboso de nous. Tu resteras à jamais dans nos cœurs. Nous t’aimons et nous ne t’oublierons jamais.

LUMBE Georgette



**À LA FAMILLE
BOOTO,
PROFONDES
CONDOLÉANCES.**

En souvenir de
NICOLE MABOSO.

VAINQUEUR NTETANI

Que l’amour et la paix de Dieu vous entourent et vous réconfortent pendant cette période de deuil. Nicole était une lumière pour nous tous.

Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur brisé, et il sauve ceux qui ont l’esprit abattu.
- Psaume 34:18.



Madeleine Salomé N'djeke : “Chacune de nos rencontres avec maman Nicole était une bénédiction”

On nous a souvent enseigné que le cœur d'une mère est un océan d'amour pour ses enfants. Mais au fil du temps, la vie nous révèle qu'il existe des mères dont le cœur dépasse même l'immensité de cet océan.

Maman Nicole faisait partie de celles-là. Elle n'a pas seulement été une mère pour ses enfants biologiques, elle a été une mère pour chacun de nous, les amis de ses enfants nous accueillant toujours avec un amour sincère, généreux et sans mesure. Depuis notre adolescence, chacune de nos rencontres avec elle était une bénédiction. On y découvrait une femme douce, attentionnée, profondément humaine, dont le regard bienveillant et le sourire lumineux savaient apaiser les cœurs.

Maman, Je me souviens encore de nos moments vers WENZE ya ba Luba, où tu me serrais tendrement dans tes bras, me bénissant après avoir pris de mes nouvelles. Ce geste, en apparence simple, portait en lui une force inestimable.

Il relevait, encourageait et marquait profondément. Aujourd'hui, nos cœurs sont remplis de tristesse, mais aussi d'une foi profonde.

Car, nous savons que tu es partie rejoindre celui que tu as servi avec fidélité et amour tout au long de ta vie.

Tu as combattu le bon combat, tu as gardé la foi et désormais, tu reposes dans la paix du Seigneur.

Ton passage sur cette terre n'a pas été vain. Tu laisses en chacun de nous une empreinte indélébile,

un héritage d'amour, de bonté et de foi que nous porterons à jamais.

Maman Nicole, Maman Tide, la plus belle, la femme amoureuse de papa Patrice Booto et la maman de tous.

Ton absence laissera un vide immense, mais ton amour continuera de vivre en nous.

Aujourd'hui, au-delà des larmes, nous choisissons de célébrer ta vie, de rendre grâce pour tout ce que tu as été, et pour tout ce que tu as semé dans nos vies.

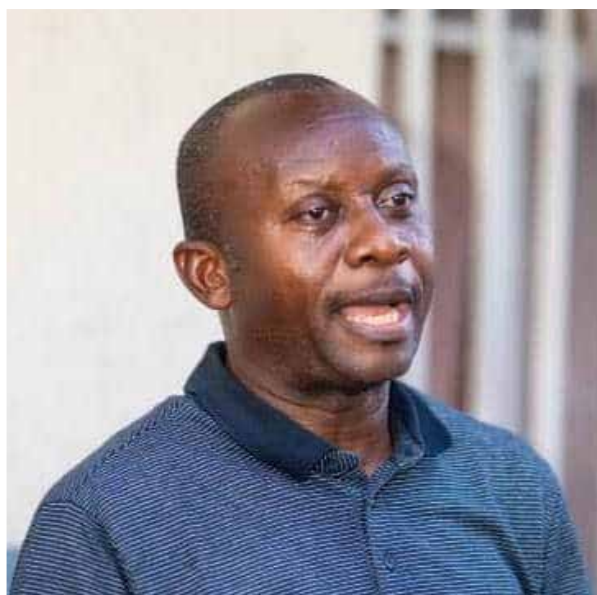
Repose en paix auprès du Père, jusqu'au jour des retrouvailles.

Ta fille, Madeleine Salomé N'djeke.



Nivard Luafa Bombula : “Nicole avait un sens élevé de compréhension”

Aujourd'hui est un jour triste où nos cœurs saignent et sont très lourds au point que les mots nous manquent pour exprimer l'immense douleur que nous ressentons depuis le départ de notre belle -soeur Nicole Maboso Atunga auprès du Très Haut notre Dieu et Créateur.



Nicole Maboso que ses familles appelaient affectueusement Maman Tide aura été non seulement un modèle, mais un repère inébranlable pour bon nombre de femmes. Pour sa belle famille Bombula, sa disparition a tout d'une insoutenable épouse qui nous laisse sans voix dans la mesure où, sa présence parmi nous a marqué nos vies d'une empreinte indélébile. Elle part aujourd'hui avec ses bonnes qualités :

- faire la cuisine comme un cordon bleu
- partage de la douceur et d'un sourire contagieux autour d'elle que nous ne verrons plus jamais.
- une capacité rare de supporter les erreurs, les fautes, les incompréhensions ainsi que les attitudes dures et

quelque peu despotiques de son époux.

- Nicole était toujours présente pendant les moments difficiles à côté de son mari et n'était pas une épouse à problèmes, mais une douce personne au sens élevé de compréhension qui cherchait la paix avec tout le monde. Que son âme repose en paix.

Nivard Luafa Bombula

Liongi Banga
Grâce: “Les erreurs
que d’autres
condamnaient,
maman Nicole les
enveloppait de pardon
et de bienveillance”.



À celle que j’appelais, avec affection mêlée de douce provocation « Ya Nicole », je rends aujourd’hui un hommage chargé de larmes et de reconnaissance.

Maman Nicole était une mère, une amie pour tous les enfants qui franchissaient le seuil de sa maison.

Servante fidèle de Dieu, femme profondément aimante et d’une rare serviabilité.

Elle portait les faiblesses des siens dans le silence.

Les erreurs que d’autres condamnaient, elle les enveloppait de pardon et de bienveillance, Là où certains jugeaient en mal, elle choisissait de couvrir avec amour.

Aujourd’hui, le cœur lourd, je prie pour le repos éternel de son âme.

Un souvenir me revient avec une intensité particulière.

Un jour, je l’ai croisée sur la route, à l’intersection des avenues Djombo et Bolafa vers petit Saïo, un seau et une raclette sol à la main. Surprise, je lui ai demandé :

« Maman, où allez-vous avec tout cela ? »

Elle me répondit avec simplicité : « Ya Grâce, je vais à l’église. J’ai l’habitude de nettoyer l’église . »

À partir de ce geste discret, j’ai compris la grandeur de son âme. Son service ne cherchait ni lumière ni reconnaissance. Elle savait que servir Dieu ne se limite pas à prêcher, chanter ou occuper une position visible. Elle servait avec humilité, faisant ce que beaucoup considèrent comme insignifiant, mais que le ciel enregistre avec honneur.

Dors en paix maman Nicole Gertrude Maboso.

La magistrate Liongi Banga Grâce.

Nicole MABOSO : une présence, une foi, un héritage



Nicole MABOSO était une femme bien réservée, d’un calme rare et apaisant. Elle ne faisait pas de bruit... mais sa présence parlait d’elle-même.

Elle dégagait une forte énergie spirituelle. Sans même qu’elle ne dise un mot, on comprenait immédiatement que l’on se tenait devant une femme de prière, une femme qui aimait profondément Dieu.

Sa foi n’était pas dans les discours, mais dans sa manière de vivre, dans sa douceur, dans sa simplicité.

Je l’ai vue dans une petite maison...

Je l’ai vue dans une grande maison...

Et même dans de très grandes demeures.

Mais peu importe l’endroit où elle vivait, elle restait la même : humble, reconnaissante, et profondément attachée aux valeurs essentielles.

Elle savait se contenter de ce que la vie lui offrait, avec dignité et gratitude.

Aujourd’hui, nous honorons non seulement une femme, mais un témoignage vivant de foi, d’humilité et de paix.

Nicole MABOSO ne sera jamais oubliée. Son empreinte demeure à jamais dans nos cœurs.

Christian Tandu

Pour Odette Musampa, Nicole Maboso était une femme très calme, effacée et très discrète

Madame Odette Musampa, veuve de Mr Ogobani Masudi André, journaliste et ancien ADT de l’ACP -Agence Congolaise de Presse- qui, en sa qualité d’épouse d’un journaliste, a créé une association regroupant les épouses des professionnels des médias, garde une image positive de la défunte Maman Nicole Booto qu’elle a connue comme une femme très calme, effacée et surtout très discrète. Elle se souvient avoir traversé avec la défunte, la dure période où son époux a eu des problèmes avec la justice pour des raisons politiques. “Nicole a été solidaire avec son époux et l’a beaucoup soutenu durant cette dure épreuve”, note Madame Odette Musampa avec regret, en rappelant qu’elle était avec la défunte à cette période difficile. “Repose en paix ma sœur Servante du Seigneur”, conclut-elle.



Odette Musampa

Programme



Veillée Mortuaire (Ave Maria) Samedi 21 mars 2026

19h00 : Mise en place
19h30 : Animation
20h00 : Prière et mot de circonstance
20h30 & 21h00 : Prédications
21h00 : Animation
22h30 : Biographie
22h00 : Témoignage
23h00 : Animation
00h00 : Prédication
04h00 : Prière et mot de la famille



Exposition du Corps (Ave Maria) Dimanche 22 mars 2026

09h00 : Arrivée du corps
09h15 : Prière et mot de circonstance
09h30 : Biographie
09h45 : Témoignage
10h45 : Oraison funèbre
11h00 : Prédication
11h30 : Dépôt de gerbes de fleurs
12h30 : Absoute par l'Aumônier général de la FRAC
13h00 : Départ pour le cimetière de la Gombe
15h00 : Bain de consolation

Message des condoléances

C'est avec une profonde douleur et grande tristesse que nous avons appris ce mercredi 11 Mars 2026 le décès brutal de Madame Nicole Maboso Booto, épouse de Patrice Booto, Directeur Général du quotidien Le Journal et notre partenaire de tout le temps. Au nom de tous les membres de Lisekwa ya Congo (L.Co) et au mien propre , nous présentons nos condoléances les plus émues au Présentateur de l'émission Tokanisa Mboka et à toute la famille de l'illustre disparue. En communion de prière, repos éternel à l'âme de cette vaillante combattante et que ses œuvres la suivent.

Rév. Dr Sanguma T. Mossai, PhD.

Président National.



In loving memory

Nicole Maboso

**Née le 02 octobre 1967
Décédée le 06 mars 2026**

*Jésus lui dit: Je suis la
résurrection et la vie. Celui qui
croit en moi vivra, quand même il
serait mort; et quiconque vit et
croit en moi ne mourra jamais*

Jean 11:25-26



CONGOLAIS TÉLÉMA !

Eza **Likambo**
ya Mabélé !



KONGOMANI SIMAMA !

Ni Mambo ya Inchi !



Présidentielle au Congo : Et le vainqueur est... Denis Sassou Nguesso

Programme des obsèques de l'épouse de l'éditeur Patrice Booto



Madame Nicole Maboso

Veillée Mortuaire (Ave Maria) Samedi 21 mars 2026

19h00 : Mise en place
19h30 : Animation
20h00 : Prière et mot de circonstance
20h30 & 21h00 : Prédications
21h00 : Animation
22h30 : Biographie
22h00 : Témoignage
23h00 : Animation
00h00 : Prédication
04h00 : Prière et mot de la famille

Exposition du Corps (Ave Maria) Dimanche 22 mars 2026

09h00 : Arrivée du corps
09h15 : Prière et mot de circonstance
09h30 : Biographie
09h45 : Témoignage
10h45 : Oraison funèbre
11h00 : Prédication
11h30 : Dépôt de gerbes de fleurs
12h30 : Absoute par l'Aumônier général de la
13h00 : Départ pour le cimetière de la Gombe
15h00: Bain de consolation



FRAC

Décision choc de la CAF : le Sénégal forfait, le Maroc champion



Coup de théâtre dans le football africain. Près de deux mois après la finale de la CAN 2025, la Confédération africaine de football a pris une décision rarissime : retirer la victoire au Sénégal, pourtant acquise sur le terrain, et attribuer le match au Maroc sur tapis vert. En cause, des incidents survenus en fin de rencontre et jugés contraires au règlement. Cette décision, aux conséquences sportives, juridiques et symboliques majeures, bouleverse l'issue du tournoi et ouvre une séquence de fortes tensions, alors que Dakar peut encore saisir les instances internationales pour contester ce verdict.

Dans un communiqué publié mardi 17 mars 2026 en fin de soirée, le jury d'appel de la Confédération Africaine de football (CAF) a annoncé retirer à l'équipe du Sénégal la victoire en finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 et d'accorder la victoire sur le score de 3-0 à la sélection du Maroc. « Le jury d'appel de la Confédération Africaine de football (CAF) a décidé, en application de l'article 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des

Nations (CAN), de déclarer l'équipe nationale du Sénégal forfait lors de la finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025 (« le Match »), le résultat étant homologué sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) », annonce le communiqué de la CAF.

L'instance a décidé « de déclarer l'équipe nationale du Sénégal forfait lors de la finale », remporté 1-0 par les Sénégalais, « le résultat étant homologué sur le score de 3-0 » en faveur du Maroc, précise le communiqué. Plusieurs joueurs sénégalais avaient quitté temporairement la pelouse lors de la finale, en protestation contre une décisions arbitrale.

Un décision notamment fondée sur l'article 82 du règlement

Le Sénégal s'était imposé 1-0 après prolongation au terme d'une rencontre chaotique et émaillée d'incidents, le 18 janvier 2026, à Rabat. Un penalty accordé au pays hôte dans le temps additionnel de la deuxième période, après consultation de l'arbitrage vidéo, juste après un but refusé au Sé-

négal, avait mis le feu au poudre. Le score était alors encore de 0-0.

Plusieurs joueurs sénégalais en colère avaient alors quitté temporairement le terrain, encouragés par leur sélectionneur, Pape Thiaw. Des tensions avaient également gagné les tribunes, où des supporters sénégalais avaient tenté d'envahir le terrain. Côte sport, après une vingtaine de minutes d'interruption, le Marocain Brahim Diaz avait raté son penalty en tentant une panenka. Et en prolongation, Pape Gueye avait offert la victoire aux Lions sénégalais.

Le jury d'appel de la CAF s'est penché sur les tensions du temps additionnel. L'article 82 du règlement stipule qu'une équipe qui « refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre » est déclarée perdante.

Dans un communiqué, la Fédération marocaine de football a indiqué que « sa démarche n'a jamais eu pour objet de contester la performance sportive des équipes engagées dans cette compétition, mais uniquement de demander l'application du règlement de la compétition ». « La Fédération réaffirme son

attachement au respect des règles, à la clarté du cadre compétitif et à la stabilité des compétitions africaines », précise le communiqué. Les décisions du jury d'appel de la CAF peuvent être contestées devant le Tribunal arbitral du sport, dans un délai de dix jours. Fin janvier, la Confédération africaine de football (CAF) a infligé une série de sanctions disciplinaires, dont des amendes s'élevant à plusieurs centaines de milliers d'euros, aux fédé-

rations des deux pays pour comportements antisportifs et violations des principes de fair-play.

Le procès en appel de 18 supporters sénégalais, emprisonnés depuis la finale et condamnés à des peines allant de trois mois à un an de prison pour « hooliganisme », qui devait se dérouler lundi, a été reporté au 30 mars.

La rédaction

LeJournal

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tél : 89 82 65 383 | E-mail : patricebooto@gmail.com |

Siège 2, av Bongandanga, Immeuble Vève Center, Kasa-vubu

Fondateur Editeur

Directeur Général:

Patrice BOOTO

+243 81 814 84 33

Directeur de Publication

Ruth Booto Ruth

+243 90 27 61 590

Redaction Centrale

Patrice BOOTO

Laurent Derrick

YAMAINA MANDALA

ELBE

El Phenomeno

Godéfroid KAPESA

Gel BOUMBE

Michel Batele Ikunuwa

Prophète

Ruth Booto

Didier Mbongomingi

Josué Booto

TME

Mputu Mwana

Pascal Nduyiri

Messagerie

Romain Mpeko

Caleb Booto

Intendant général

Kelly NAMWENZA

Design

2SOFTGRAPHICSUITE

+23482278673